

RÉVISION DE LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES

**Pour une ville créative et innovante :
un milieu culturel fort!**

**Mémoire présenté
le 1^{er} avril 2021 par**

Culture
· MAURICIE ·

À PROPOS DE CULTURE MAURICIE



Interlocuteur privilégié de la communauté artistique et leader pour l'épanouissement d'une région créative, Culture Mauricie regroupe plus de 400 artistes professionnels, travailleurs culturels et organismes membres qui contribuent à la vitalité culturelle de son territoire. La représentation des membres s'effectue sous huit commissions sectorielles : les arts visuels, les arts de la scène, la littérature, les arts médiatiques, les métiers de la culture, la muséologie, le patrimoine et le développement. Ces commissions permettent une mise en commun des efforts pour le développement de projets culturels rassembleurs et porteurs de sens.

PRÉAMBULE

Culture Mauricie, par la nature de son mandat, est en interaction avec l'ensemble des intervenants culturels et artistiques de la région. Par ses tables de concertation, par la composition de son conseil d'administration et par les mandats de réflexion collective qu'il a portés dans les dernières années, l'organisme a été interpellé sur de nombreuses questions et enjeux sectoriels et thématiques.

Dans le but de nourrir l'essentielle et pertinente réflexion de la Ville de Trois-Rivières dans son processus de révision de sa politique culturelle, Culture Mauricie a mis sur pied un comité consultatif composé d'artistes et d'intervenants culturels afin d'analyser les orientations, les acquis et les engagements qui composent la politique et de repenser ceux-ci en fonction des réalités et enjeux actuels du milieu culturel trifluvien. De cette consultation ont résulté les constats et recommandations suivants.

RECOMMANDATIONS

1. CONSIDÉRER LA CULTURE DE MANIÈRE TRANSVERSALE

Mise en contexte

Afin d'affirmer son statut de « Ville de culture », Trois-Rivières doit systématiquement inclure la culture parmi les facteurs qui influencent l'ensemble de ses décisions en regard du développement du territoire et de l'épanouissement de la collectivité. La création d'une identité culturelle forte se positionne au cœur d'une vision municipale à long terme.

- a) **Miser sur les arts et les spécificités culturelles dans l'aménagement urbain.**
La ville de Trois-Rivières est riche de son patrimoine ancien, de son milieu culturel dynamique et de ses artistes de renom. Ces éléments sont autant d'ingrédients à mettre en lumière de manière importante dans l'urbanisme et les aménagements urbains et à travers la préservation et la mise en valeur du patrimoine afin de renforcer la présence des arts et de la culture dans le quotidien des citoyens.
- b) **Considérer la culture comme un facteur de bonification de qualité de vie des citoyens.**
L'accès aux arts et à la culture et leur pratique sont des facteurs déterminants de la qualité de vie des citoyens. Ils renforcent aussi la cohésion sociale et permettent de faire face à plusieurs enjeux de la collectivité : inclusion, intégration, acceptation des diversités.
- c) **Renforcer le positionnement et l'image de Trois-Rivières comme « Ville de culture ».**
La Ville de Trois-Rivières s'est positionnée en 1994 comme « Ville d'histoire et de culture ». Vingt-sept ans plus tard, considérant l'évolution de la ville, il est important de réaffirmer ce positionnement dans le cadre de cette nouvelle politique culturelle et de mettre en œuvre des actions de communication d'une identité distinctive forte et partagée favorisant la fierté et le sentiment d'appartenance des Trifluviens.
- d) **Considérer la culture comme un pôle de développement économique.**
Le secteur des arts et de la culture est un secteur significatif de l'économie de Trois-Rivières tant au niveau du produit intérieur brut qu'en matière d'emploi. À ce titre, les arts et la culture doivent être considérés comme un secteur économique porteur pour la Ville de Trois-Rivières et bénéficier de stratégies propres à son développement.

2. CONSOLIDER LE SECTEUR DES ARTS ET DE LA CULTURE ET FAVORISER SA VITALITÉ

Mise en contexte

Les organismes culturels et les artistes sont les acteurs fondamentaux de l'expression de la vie culturelle. Dans le modèle d'affaires du secteur culturel, le soutien public joue un rôle stratégique et déterminant. Bien que la Ville soit déjà active pour le soutien au milieu, on constate, malgré tout, la précarité de nombreux organismes et artistes.

- a) **Bonifier le soutien financier, logistique et technique aux organismes.**
Après une progression importante en 2001, dans la foulée de la fusion municipale, le financement de la Ville de Trois-Rivières à de nombreux organismes est demeuré inchangé. Sous l'effet de l'inflation, ce financement représente une part de moins en moins importante pour les organismes, ce qui conduit à leur précarité. Afin d'éviter ce cycle, la Ville pourrait mettre en place un processus d'indexation de son soutien financier. Les organismes ont aussi besoin d'avoir accès gratuitement ou à faible coût à du soutien logistique et technique de manière constante. Ainsi, les organismes souhaitent obtenir de la Ville une offre de service claire.

- b) **Bonifier le soutien aux artistes.**
La présence de nombreux artistes professionnels est un véritable actif pour la Ville de Trois-Rivières. Il est important de reconnaître la contribution des créateurs et de maximiser les retombées de ce potentiel pour la communauté. De cette manière, la Ville de Trois-Rivières pourrait offrir une place de choix aux artistes de son territoire lors de l'acquisition d'œuvres d'art et la réalisation de projets d'art public. Elle pourrait également bonifier son soutien à la création libre, notamment par le biais de l'Entente de partenariat avec le Conseil des arts et des lettres du Québec, et favoriser l'accès aux infrastructures culturelles, gratuitement ou à faible coût, aux artistes.

- c) **Favoriser le maillage culture, affaires et innovation.**
Afin de favoriser l'émergence d'une ville créative et innovante, le maillage entre les différents secteurs est nécessaire. La Ville de Trois-Rivières pourrait mettre en place des stratégies qui favoriseraient les rencontres pour faire éclore des projets innovants.

- d) **Favoriser et prioriser les initiatives du milieu.**
La Ville de Trois-Rivières a assumé un rôle de leadership important dans l'animation de la vie culturelle trifluvienne notamment à travers ses deux corporations paramunicipales en culture. Pour favoriser la consolidation du secteur, la Ville aurait avantage à rééquilibrer son intervention et à mettre l'accent sur le soutien aux initiatives issues du milieu et/ou se positionner en partenaire du milieu pour l'animation de la vie culturelle.

- e) **Collaborer avec Culture Mauricie pour la formation, la concertation et la promotion du milieu.**
Culture Mauricie a le mandat de travailler à la concertation, à la formation et à la promotion du milieu artistique et culturel de la région. Dans un souci d'optimiser l'impact sur le milieu, la Ville et Culture Mauricie pourraient s'associer dans la réalisation de ces mandats qui sont déterminants pour le développement du secteur.

3. AMÉLIORER LA GESTION ET LA GOUVERNANCE

Mise en contexte

Dans le cadre de notre démarche de consultation du milieu culturel, il s'est dégagé un constat sur la gouvernance de la culture à Trois-Rivières. Nous croyons pertinent de le partager dans ce présent mémoire pour alimenter les réflexions entourant la révision de la présente politique culturelle. Ainsi, le milieu souhaite que la Ville de Trois-Rivières :

a. **Mette en place une direction des arts et de la culture.**

Considérant l'importance du secteur des arts et de la culture pour la ville de Trois-Rivières et considérant les spécificités du secteur, les intervenants culturels souhaitent que la Ville se dote à nouveau d'une direction spécifique pour les arts et la culture. Cette direction distincte des corporations paramunicipales interagirait directement avec le milieu et éviterait ainsi tout risque de conflit d'intérêt. Elle veillerait à mettre en place les mécanismes de soutien et de reddition de compte des organismes accrédités. Elle veillerait également à la négociation et à la mise en œuvre des ententes en matière de développement culturel. Elle coordonnerait les services municipaux destinés à la culture.

b. **Clarifie le rôle des intervenants de la Ville en interaction avec le milieu.**

Le milieu souhaite que la Ville clarifie le rôle de ses différents intervenants avec lesquels il doit interagir afin que les organismes accrédités puissent obtenir les meilleures conditions de réalisation de leurs projets. Le milieu souhaite aussi connaître et mieux comprendre les services municipaux auxquels il peut avoir accès.

c. **Consulte le milieu dans ses processus décisionnels.**

Le milieu culturel trifluvien possède une expertise dans un grand nombre de domaines artistiques et culturels. Les intervenants du milieu souhaitent faire bénéficier de cette expertise à la Ville de Trois-Rivières et être impliqués dans les initiatives et orientations qui touchent leur domaine respectif.